13, rue de la Crouzette
11110 Coursan
rubresus@yahoo.fr
www.rubresus.org

Monsieur José Frère
Maire d'Armissan
11110 Armisan

le 6 mai 2020

Monsieur le maire,

Nous vous remercions de votre réponse diligente du 29 avril au sujet des importants travaux sur des parcelles du site classé Clape et prenons acte de votre demande et de la mise en demeure de la DREAL d'arrêt de ces travaux.

Nous sommes au regret de vous informer, selon des éléments qui m'ont été communiqués hier soir mardi, que les travaux n'étaient pas suspendus et se poursuivaient sur le site toujours aussi intensément, ce mardi 5 mai encore. L'injonction d'arrêt des travaux par la DREAL et vous-même concerne-t-elle les travaux en cours et à quelle date est-elle effective ?

A ce jour, une plateforme d'environ 200 m sur 150 m (30 000 m2) a été édifiée avec un talus de 6 à 7 m de haut.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le président de l'association

André Bories

PJ : photo site 5 mai 2020

Copie :
M. le maire de Vinassan et Conseiller Départemental
M. le président du Grand Narbonne
M. le Sous-préfet de Narbonne
DDTM 11
DREAL 11